



**CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR LA RESTITUTION DE L'ÉTUDE SUR L'EXPÉRIENCE DES FEMMES BURUNDAISES QUI SE SONT ENGAGÉES DANS LES MANIFESTATIONS PACIFIQUES EN 2015 AU BURUNDI ET ÉCHANGE D'EXPERIENCE.**

**RAPPORT DE LA REUNION**

**Kampala, Novembre 2024**

## **1. Introduction et contexte**

En 2015, feu Président Pierre Nkurunziza alors président de la République du Burundi a décidé de se représenter pour un troisième mandat anticonstitutionnel, en violation de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi. Cet Accord de paix historique avait permis aux burundais de vivre en paix pendant 10 ans, après une longue période de conflits politico-ethniques. En réaction à cette démarche anticonstitutionnelle, des organisations de défense des droits de l'homme ont organisé des manifestations pacifiques afin de réclamer le respect de la Constitution. Les femmes défenseuses des droits de l'homme ont joué un rôle particulier dans l'organisation et la réalisation de cette démonstration civique.

La Coalition Burundaise des Défenseurs des droits de l'Homme (CBDDH), grâce à l'appui financier de « Gender Innovation Funds » a commandité une étude pour documenter l'expérience des femmes burundaises lors des manifestations pacifiques contre ce troisième mandat de feu Pierre Nkurunziza au Burundi.

Gender Innovation Funds, est l'une des composantes du Programme de Renforcement du courage civil (SCC-Programme). Il a été fondé par ABAAD et PAX et mis en œuvre en partenariat avec les 4 membres de « SCC-Alliance », à savoir : ABAAD, Amnesty, DefendDefenders et PAX.

La CBDDH a organisé un forum régional pour partager les résultats de l'étude avec des DDHs burundais, ainsi que des représentants des autres coalitions des pays africains pour échanger des expériences. Cette conférence s'est tenue le 12 novembre 2024 à l'hôtel Silver Springs, Kampala, grâce à l'appui de DefendDefenders qui abrite la CBDDH depuis 2015. La conférence a réuni 28 (17 femmes/11 hommes) défenseurs des droits humains burundais comprenant des délégué(e)s du Kenya, du Soudan, du Soudan du sud et du Burkina Faso (par téléconférence).

## **2. Cérémonies d'ouverture**

Dans son mot de bienvenue, Mme Eulalie Nibizi Directrice Exécutive de la CBDDH a remercié les participants pour leur présence à ce forum visant à partager et apprendre des femmes d'autres pays. Elle a exprimé des attentes claires : comment pérenniser la résilience des femmes, tirer des leçons du passé et explorer des initiatives innovantes pour inspirer les femmes burundaises.

Joseph Bikanda, Coordinateur du Réseau Panafricain des Défenseurs des Droits Humains, au nom de Hassan Shire, Directeur exécutif de DefendDefenders et Président d'AfricanDefenders, a souhaité la bienvenue aux participants. Il s'est félicité de l'initiative de cette conférence car DefendDefenders attache beaucoup d'importance à l'échange d'expériences, le réseautage et le renforcement des capacités des DDHs. Il a également rappelé le soutien accordé aux coalitions et associations dans ce sens avant de souhaiter des échanges fructueux aux participants. M. Joseph

Bikanda a également confirmé la détermination de DefendDefenders et AfricanDefenders à continuer à appuyer la CBDDH et les DDHs en exil, à travers des programmes d'intégration socio-économiques.

### **3. Attentes des participants**

Avant la présentation des résultats de l'étude par les consultants, les participants ont également exprimé plusieurs attentes, notamment, : le renforcement du réseautage des femmes pour la lutte citoyenne, la promotion de la solidarité des femmes dans la lutte contre les injustices, la maximisation de l'engagement des femmes dans des contextes de crise, la découverte des mécanismes innovants pour renforcer leur mobilisation.

### **4. Présentation de l'étude sur la crise de 2015 au Burundi**

Les discussions ont été alimentées par les résultats de l'étude sous le titre : « **Etude pour documenter l'expérience des femmes burundaises qui se sont engagées dans le mouvement non violent lors de la crise de 2015** » et, à partir de ces résultats et de l'expérience des femmes d'autres pays représentés, une réflexion a porté sur des mécanismes innovants pour renforcer les capacités des femmes dans la revendication de leurs droits.

Présentant les résultats de l'étude, le consultant, Me Janvier Bigirimana, a d'abord annoncé les objectifs de l'étude, à savoir :

- Documenter l'expérience des femmes dans le mouvement non violent,
- Reconnaître et valoriser le rôle de la femme dans le mouvement de résistance publique,
- Fournir des recommandations pour encourager la participation des femmes dans les initiatives de paix et de justice sociale.

### **5. Les formes d'engagements des femmes identifiées**

Abordant les formes d'engagement des femmes burundaises lors des manifestations contre le 3<sup>e</sup> mandat de feu Président Pierre Nkurunziza, le consultant a répertorié entre autres :

- La participation active aux manifestations, souvent avec leurs enfants au dos, geste qui, selon certains de leurs témoignages constituait un acte de foi en l'avenir du Burundi.
- Soutien logistique et humanitaire. Les femmes ont organisé des distributions de nourriture et de médicaments pour les manifestants et ont même caché des militants

recherchés pour les protéger des autorités. Ce soutien logistique a été crucial pour la résilience du mouvement.

- Plaidoyer et rôle des syndicats dirigés par les femmes : Les syndicalistes ont joué un rôle décisif en mobilisant des soutiens et en plaidant pour la cause au niveau international. Des figures influentes féminines ont utilisé leurs positions pour faire pression sur le gouvernement et sensibiliser l'opinion publique internationale aux violations des droits humains au Burundi. Ce plaidoyer a non seulement renforcé la visibilité du mouvement, mais a également attiré des soutiens extérieurs qui ont contribué à renforcer la pression sur le régime.
- Mobilisation numérique et engagement sur les réseaux sociaux : l'engagement des jeunes femmes de l'intérieur comme celles de l'extérieur du pays sur les réseaux sociaux a joué un rôle clé dans la diffusion des informations en temps réel sur la répression et les manifestations. Grâce aux plateformes numériques, elles ont contourné la censure et ont réussi à attirer l'attention de la communauté internationale et les jeunes femmes y ont joué un rôle essentiel.
- Solidarité féminine et réseaux de soutien : La solidarité féminine a également été un pilier de cette mobilisation. Les femmes se sont soutenues mutuellement, partageant non seulement des ressources matérielles, mais aussi un soutien émotionnel et psychologique essentiel dans un contexte de répression.

## **6. Apprendre des expériences des autres pays.**

La séance de débat en plénière a débuté par une séance d'échange d'expériences animée par les déléguées du Kenya, du Soudan et du Burkina Faso. Prenant la parole, Mme Marvlyn du Kenya a d'emblée indiqué que lors des manifestations récentes du mois de juin, les femmes kényanes ont perdu 151 des leurs. Les mesures prises par la coalition kényane avant et pendant les manifestations sont notamment :

- Renforcement de la protection juridique des femmes. Si une femme était arrêtée, on ne devait pas passer plus de 24 heures sans saisir le tribunal compétent ;
- Mise en place d'un service de santé mentale
- « Digital Mama » : autonomiser les femmes en leur dispensant de l'éducation numérique pour bien se protéger ;
- Accompagner économiquement les femmes, surtout au niveau communautaire, etc.

S'agissant de l'expérience du Soudan, Mme Aida Musa du Sudanese Women for Peace and Development a indiqué que lors des manifestations de 2019 qui ont entraîné le départ du général Al Béchir du pouvoir, les femmes ont joué un grand rôle dans les manifestations. Elles ont également

participé à celles de 2023. Cependant, la guerre entre les 2 groupes militaires tue beaucoup de monde, en particulier les femmes. Selon elle, 7,7 millions de femmes ont quitté le Soudan et la plupart ont perdu leurs maris, 6 millions ont été tuées, 1,5 millions ont disparu, près d'un million ont été vendues comme esclaves ; précisant à celles et ceux qui ne voulaient pas y croire que ces chiffres reflètent la réalité.

Aida Musa a lancé un appel pour la solidarité, en suggérant de travailler ensemble ; à sentir la souffrance de chaque femme comme sa propre souffrance. Elle a proposé la création d'un réseau régional, puis africain des femmes défenseuses des droits de l'homme. Elle a regretté qu'au Soudan, il n'y a pas d'éducation pour la fille, la femme n'a pas de droits. Même en famille, la femme n'a pas le droit de dire non, c'est toujours l'homme qui décide. Madame Aida Musa a terminé en appelant au changement dès maintenant.

Mesdames Florence Ouattara et Zongo Coulibaly Zenabou du Burkina Faso ont partagé leurs expériences en indiquant que :

- Il y a beaucoup d'organisations féminines des droits humains dans le pays, car depuis la Révolution de Thomas Sankara, les femmes ont été reconnues comme des citoyens à part entière et ont commencé à s'organiser ;
- Deux principales méthodes sont organisées pour revendiquer leurs droits : sortir et manifester avec des ustensiles de cuisine et en cas de besoin, appliquer le principe de nudité des femmes ;
- Des manifestations-pressions sont organisées à l'Assemblée Nationale lors du vote de lois importantes ;
- Des plateformes des femmes leaders ont été créés ;
- Mais le rétrécissement de l'espace civique pour des raisons de lutte contre le terrorisme rend difficile l'activisme, ont-elles conclu.

## **7. Recommandations**

Des débats qui ont suivi l'échange de ces expériences, il est ressorti quelques idées forces (qui peuvent être considérées comme mécanismes innovants), à savoir :

- L'importance de documenter les violations pour garantir la réparation des victimes dans des contextes favorables dans le futur ;
- L'importance d'élaborer des plans de travail stratégiques pour anticiper sur les menaces, partant de l'expérience du Kenya ;
- L'importance de renforcer l'unité et la solidarité entre les femmes DDH et travailler avec les associations communautaires des femmes ;

- L'importance d'exploiter les outils technologiques pour contourner les obstacles ;
- L'importance de valoriser le réseautage et les connexions régionales et internationales.
- Continuer à sensibiliser les femmes sur l'importance de soutenir le combat pour les droits de la femme. Les participants ont en effet apprécié de plus en plus le développement d'une masculinité positive.

## **8. Travaux de groupes**

Lors du forum, des groupes de travail ont réfléchi sur les moyens de mobiliser les femmes à défendre leurs droits de manière pacifique tout en assurant la pérennité de ce mouvement auprès des jeunes générations. Les stratégies proposées ont été structurées autour de trois axes principaux :

- Stratégies de mobilisation des femmes à l'intérieur et la pérennisation du mouvement chez les jeunes ;
- Comment créer de la solidarité entre les femmes DDH ?
- Comment renforcer et innover l'impact des femmes dans les mouvements de protestation non violents.

Le premier groupe a souligné l'importance de renforcer les capacités des femmes par des formations et des sensibilisations ciblées. Ces initiatives leur permettraient de mieux comprendre leurs droits et de les revendiquer efficacement. La création de réseaux et de plateformes collaboratives a également été identifiée comme une étape cruciale pour favoriser le partage d'expériences et renforcer la solidarité entre les actrices du changement. L'autonomisation des femmes et la promotion de leur leadership ont été mises en avant comme des éléments clés, afin qu'elles puissent jouer un rôle moteur dans les mouvements non violents. Par ailleurs, les outils numériques, tels que les réseaux sociaux et les plateformes en ligne, offrent des opportunités précieuses pour sensibiliser un public plus large et mobiliser davantage de soutiens. Les actions collectives pacifiques ont été recommandées pour porter les revendications avec efficacité tout en démontrant la puissance de l'engagement non violent. Enfin, l'implication des jeunes dans ces initiatives a été jugée indispensable pour assurer la continuité du mouvement, tout comme la documentation des expériences vécues, qui permettra de renforcer les campagnes de plaidoyer.

Le deuxième groupe a mis l'accent sur la nécessité de créer une véritable solidarité entre les femmes défenseuses des droits humains. Cette solidarité passe par des actions collaboratives, la facilitation du réseautage, le partage de ressources et de compétences, ainsi que le lancement de campagnes collectives et unifiées. Le groupe a également insisté sur l'inclusion de femmes issues de divers horizons ethniques, religieux ou régionaux afin de garantir une représentation équilibrée et enrichir les perspectives dans la lutte pour les droits humains. Enfin, la mise en place

d'un climat de confiance a été jugée essentielle pour encourager la collaboration et renforcer les liens entre les défenseuses qui se sont engagées dans les mouvements de contestation pacifiques.

Enfin, le troisième groupe a proposé des approches pratiques pour renforcer l'impact des femmes dans les mouvements non violents. Il a été souligné que soutenir les femmes leaders en leur offrant des ressources adaptées et en valorisant leurs initiatives est primordial. Des stratégies innovantes, telles que l'utilisation des technologies numériques et la création d'alliances intergénérationnelles, permettent d'amplifier la portée des actions. De plus, une communication efficace à travers les médias et le développement de messages percutants sont des outils essentiels pour sensibiliser le public et interpeller les décideurs. L'organisation d'ateliers d'échange et la collaboration avec d'autres organisations ont également été proposées comme moyens concrets pour renforcer les campagnes de plaidoyer et de sensibilisation.

En conclusion, Mme Eulalie Nibizi Directrice Exécutive de la Coalition Burundaise des Défenseurs des Droits de l'Homme (CBDDH) a invité les participants dans le forum à observer une minute de silence pour rendre hommage aux femmes et hommes victimes de la crise politique de 2015 au Burundi. Elle a ensuite remercié les participants pour leurs fructueuses délibérations et a recommandé d'inclure dans le rapport de l'étude les recommandations du Forum régional. Elle a aussi promis aux participants d'intégrer ces conclusions dans les stratégies et plans d'actions les leçons apprises des expériences des femmes provenant d'autres pays représentés dans le forum. Elle a exprimé sa reconnaissance à DefendDefenders pour ses appuis multiformes aux DDHs en général et à la CBDDH en particulier.

La conférence qui avait commencé à 9h a été clôturée à 17h15 avec une séance fraternisation.

Fait à Kampala, le 1<sup>e</sup> novembre 2024

Bertrand Ngendakuriyo

Rapporteur du Forum

Annexes.























